



# AIDE-MÉMOIRE



## POLITIQUE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES LORS D'ÉVÉNEMENTS PUBLICS

### Avant l'événement

- ◆ Déterminer les types de matières résiduelles qui seront générées lors de l'événement (matières recyclables, compostables et/ou déchets);
- ◆ S'assurer de la présence d'un nombre suffisant de bacs identifiés pour chaque catégorie de matières;
- ◆ Informer les bénévoles et le personnel de soutien de l'événement de la gestion des matières résiduelles requis.

### Pendant l'événement

- ◆ Avoir une personne responsable du volet « Gestion des matières résiduelles » pour s'assurer que le tri se fera adéquatement;
- ◆ Trier au fur et à mesure les différentes matières dans les bons bacs.

### Après l'événement

- ◆ Disposer des différentes matières selon les modes de traitement requis :
  - Matières recyclables : Centre de transfert au CVT;
  - Matières compostables : Plateforme de compostage au CVT;
  - Déchets domestiques : Centre de transfert au CVT.

Le Centre de valorisation du Témiscamingue (CVT) se trouve au 641, route 391 à St-Édouard-de-Fabre (tél. : 819 634-2233).

---

*Municipalité Régionale de Comté de Témiscamingue*  
21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209  
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8  
Téléphone : 819 629-2829  
Télécopieur : 819 629-3472  
Courriel : [mrc@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:mrc@mrctemiscamingue.qc.ca)  
Site Internet : [www.mrctemiscamingue.qc.ca](http://www.mrctemiscamingue.qc.ca)



(MRCT, 16 mars 2015 / kp)